



Saisie des intentions provisoires d'orientation de votre enfant

publié le 13/02/2024

Chers parents,

Suite à la réunion d'information sur l'orientation du jeudi 08 février, nous vous adressons le support de présentation. Il est également disponible sur le site de l'établissement.

Vous avez jusqu'au 15 mars pour saisir sur le portail des téléservices (teleservices.education.gouv.fr) les intentions provisoires d'orientation de votre enfant : Seconde GT, 2nde professionnelle, 1ère année de CAP/CAP agricole.

Vous pouvez saisir jusqu'à trois intentions par ordre de préférence. La procédure est expliquée sur le support.

Il faudra vous connecter après le conseil de classe de votre enfant pour consulter l'avis provisoire et en accuser réception.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat du collège en cas de difficulté.

Bien cordialement,

Nadine HOMO

Principale du collège Fontanes

Document joint

 [l_orientation_apres_la_3eme_2024](#) (PDF de 2 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.